

J.P/L.M/

R U A N D A - U R U N D I

SERVICE DE L'HYGIENE

N° 987/E.

OBJET:

Vaccination antiamarile.

Usumbura, le 17 avril 1950.-

Monsieur le Médecin Colonie (TOUS)

Monsieur l'Administrateur Territorial

(TOUS)

J'ai l'honneur de vous informer de ce que,  
en raison du congé du 1 mai la séance de vaccination  
antiamarile à l'hôpital Redhain à Usumbura est repor-  
tée au mardi 2 mai à 15 heures.

Le Médecin Chef des Services Médicaux du  
Ruanda-Urundi,  
Dr. M. BAUDART,

*M. Baudart*

ASTRIDA



13308

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

ASTRIDA

*Recu le 29/4/50  
n° 1006 / S.M.*

*cl*